L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue Chartres No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 2 JANVIER 1892. — 65me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.
Dufour & Deunet, Propriétaires-Editeurs.
Entered at the Post Office at New Orleans as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 2 JANVIER 1892

PRIX DE L'ABONNEMENT.
ÉDITION QUOTIDIENNE.
Un an.......00 [illegible]
On s'abonne aussi à la semaine, avec [illegible]
ÉDITION HEBDOMADAIRE.
[illegible]
[illegible] annonces de [illegible], etc., qui se soldent [illegible] lignes, voir la 2e page.

L'imbroglio chilien.

Voilà bien longtemps que les hommes politiques sérieux, les véritables patriotes, ainsi que les organes les plus accrédités de la Presse américaine, demandé à cor et à cris, au gouvernement général, de s'entourer d'une armée un peu plus convenable que celle qu'il entretient, depuis nombre d'années, et de se créer une marine plus formidable. Les circonstances sont changées, disait-on de toutes parts, avec raison. L'Union a fait de tels progrès, non seulement au point de vue de la population, mais encore au point de vue commercial et industriel, qu'à tout moment et de tous les côtés, elle se trouve en contact avec quelque puissance étrangère; qu'il se produit des froissements d'intérêt et d'amour-propre qui peuvent et doivent provoquer des conflits sur terre ou sur mer. Les politiciens républicains, qui détenaient alors le pouvoir, s'occupaient de toute autre chose, de leurs petits intérêts personnels, et faisaient la sourde oreille. Ils prétendaient que l'on se créait, à plaisir, des dangers imaginaires; que les Etats-Unis étaient trop éloignés de toutes les autres grandes puissances territoriales ou maritimes, pour avoir à redouter quoi que ce fût du dehors.

La prédiction, cependant, ne s'est que trop accomplie, depuis quelques années, et nous avons été témoins de plus d'un différend inattendu, de plus d'une complication grave, dans lesquels les Etats-Unis n'ont pas toujours joué un rôle bien glorieux.

Il n'y a guère plus de cinq à six ans que l'on a commencé à s'alarmer de la situation, que l'on s'est décidé à se mettre à l'œuvre, à se créer une marine—mais on est encore bien loin de posséder le matériel et le personnel nécessaires pour se faire respecter au loin et venger les affronts que l'on pourrait recevoir. Le gouvernement s'est trouvé mêlé à des conflits qui ont éclaté, soit dans le Pacifique, soit du côté du Canada, soit dans la mer de Behring. Supposons qu'il n'eût pas été possible d'arriver à une entente, qu'aurait fait les Etats-Unis pour maintenir leurs droits, pour imposer le respect qu'on leur devait.

Aujourd'hui, on se trouve en lutte avec le Chili. Il s'est passé des faits blâmables, qui demandent réparation. Des matelots de la marine de l'Etat ont été insultés, assaillis, blessés, tués même, par la populace chilienne. Il faut que cette insulte soit vengée. Mais comment? Le Chili est aussi loin de l'Union que l'Union l'est de l'Angleterre ou de l'Allemagne. Il profite de la distance pour répondre sur un ton fort dégagé aux réclamations, pour n'offrir que des réparations insignifiantes, indignes d'un grand peuple comme le nôtre. Si l'on avait une forte marine, répondant au rang que l'on occupe dans le monde; si l'on avait des moyens de transport pour faire une démonstration imposante sur les côtes de la République qui s'est rendue coupable de l'offense, les choses auraient, sans aucun doute, pris une toute autre tournure et la réparation serait déjà faite; mais les Chiliens savent à qui ils ont affaire; ils sont hardis, remuants, arrogants, batailleurs; ils ont fait leurs preuves sur terre comme sur mer; leurs récentes dissentions les ont aguerris, et ils sont bien approvisionnés. Ils sont riches en plus et peuvent largement faire les frais d'une lutte à main armée. On a parlé, récemment, d'envoyer contre eux une escadre. N'en ont-ils pas une? de faire une descente sur leur territoire, avec une armée d'une dizaine de mille hommes; ne sont-ils pas en état de faire une levée de vingt à trente mille soldats, pour défendre leur sol? Déjà on eût dû prendre des mesures convenables et faire une démonstration imposante. Rien n'a encore été commencé. On hésite, ou s'agite dans le vide. Pourquoi? Parce qu'on sait qu'on n'a, sous la main, ni le matériel ni le personnel voulus, et il est fort à craindre que l'on ne tente rien de sérieux.

Pour se lancer dans une expédition de ce genre, il faut au moins un vote du Congrès; ne lui a encore rien demandé; il n'y a pas eu le moindre message spécial envoyé par le Président aux Chambres, et celles ci sont, pour le moment, en vacance. Quand prendra-t-on une décision? Dieu seul le sait.

Quelle leçon pour le peuple américain! Il semble qu'il en a déjà plus d'une de ce genre, dans le passé, et qu'il n'avait pas besoin d'en recevoir une nouvelle. Celle ci au moins, lui profitera-t-elle? Saura-t-il enfin prendre une bonne détermination et forcer les gouvernants à le mettre en état de tenir tête aux agressions du dehors, de punir les affronts qu'on lui fait, de défendre ses intérêts, toutes les fois seront lésés; la vie de ces nationaux, toutes les fois qu'on y attentera? Nous le verrons bien cette année. L'honneur et les biens d'une nation valent la peine, que l'on s'en occupe et que les questions électorales lui cèdent le pas, ne fût-ce qu'une fois, en passant.

La Salsepareille d'Ayer arrête les décharges dégoûtantes des catarrhes scrofuleux et guérit la maladie.

Le Deibler de Toulouse.—L'*Intransigeant*, de Paris, rapporte le fait suivant, dont nous lui laissons, bien entendu, la responsabilité:

"La bonne, ville de Toulouse devait nous réserver toutes les surprises.

"Voilà encore le bouquet qui vient de faire des siennes.

"Il y a quelques jours, en pleine rue, un nommé Simon tuait sa maîtresse, la veuve Cassan, d'un coup de barre de fer, vigoureusement appliqué sur la tête.

"Simon fut arrêté. Le procureur de la République examine le cadavre de la victime. Une idée géniale illumina soudain le cerveau du magistrat.

"—Le corps du délit, s'écria-t-il, c'est la tête; cette tête est à moi. Voilà une belle pièce à conviction! Voilà un bon argument accusatoire! Si, lorsque je lerai présenterai cette tête, les jurés ne m'accordent pas celle du meurtrier, c'est qu'ils seront vraiment peu sensibles. Docteur, ajouta-t-il, en s'adressant au médecin légiste G..., coupez le cou de ce cadavre."

"Le docteur hésita.

"Alors, furieux, le procureur:

"—Mais coupez donc! je vous l'ordonne," dit-il.

"Le docteur dut s'incliner.

"Le cou fut coupé, la tête emportée au greffe criminel, et le corps mutilé fut cloué dans un cercueil.

"Mais voilà que la fille de l'assassiné, qui habite la campagne, arrive pour l'enterrement, et veut embrasser une dernière fois sa mère.

"On ouvre la bière. Horreur! le cadavre décapité apparaît aux yeux de la malheureuse!

"Ce spectacle terrifiant l'a tellement émue, qu'elle est tombée gravement malade; les médecins qui la soignent désespèrent de la sauver. Et si elle ne meurt pas, elle restera folle."

LOUISIANE.

Le *Louisiana Review*, Nouvelle-Orléans, du 30 décembre:

La *Mirror*, de la paroisse East Feliciana, dit: Semons moins de coton; faisons plus de maïs, de pommes de terre, de pois, de foin; élevons plus de bestiaux, de cochons, de chevaux, de volailles; n'épargnons rien pour nous suffire à nous-mêmes. La volaille, du coton, quand celui-ci se vend six cents la livre, est une industrie ruineuse; faisons en le moins que nous pouvons.

—Vingt-sept maisons de Bâton Rouge ont organisé une agence commerciale, particulière, pour correspondre avec Chicago.

—Joseph Duffel, le portier de la Maison de Cour de la paroisse Ascension, a envoyé au *News*, d'Ascension, à titre d'échantillon, un paquet de citrons qui sont venus dans son jardin. Il y a huit ans, une vieille femme de couleur les y avait semés; ils ont parfaitement poussé. Les citrons envoyés au *News* sont gros et très juteux. Si le gouvernement fédéral savait encourager cette industrie, parmi nous, la Louisiane n'aurait plus besoin d'avoir recours à l'Italie, pour se procurer un fruit qui lui coûte cher.

—Benton, paroisse Bossier, expédiera, cette année, 2,000 balles de coton.

—La *Sentinelle*, paroisse Concordia, annonce que la Compagnie de chemin de fer Natchez, Red River et Texas va construire un embranchement qui ira aboutir à French Fork.

—Les vagabonds et les mendiants pullulent dans la paroisse Calcasieu; leurs déprédations sont effroyables.

Nulle part, paraît-il, on ne cultive la poire avec autant de succès que dans cette paroisse. Les arbres croissent avec une grande rapidité; les fruits sont gros et délicieux; aussi se vendront-ils un bon prix.

—Le steamer des Etats Unis *Howell* est arrivé à Shreveport, paroisse Caddo, la semaine dernière, après avoir enlevé de nombreuses obstructions qui gênaient la navigation dans la Rivière Rouge. En enlevant les débris du *Richmond*, qui y avait sombré, en 1867, on a trouvé, dans la cale, des roues de wagon, ainsi qu'un assortiment de souliers, en parfait état de conservation.

Croirait-on qu'il a été délivré trente licences de mariage, dans le mois de décembre, à Shreveport?

—Dans la paroisse Iberville, les travaux de la nouvelle levée marchent rapidement. T. T. Allain en est l'entrepreneur.

—Le *Courier* de Gretna, paroisse Jefferson, demande la réunion de la municipalité de Gretna et de celle de McDonoghville. Unies ainsi, toutes deux deviendraient le quatrième centre municipal de l'Etat.

—Le *Journal*, de la paroisse Madison, dit que la levée Cabin Teale est achevée, mais ce n'est qu'un travail provisoire. L'an prochain, on doit construire une nouvelle levée partant de Milliken's Bend et allant aboutir à Cabin Teale—di-tance, quatre milles. Elle contiendra 400,000 yardes cubes de terre et coûtera $100,000.

—Dans la paroisse St Tammany, une église catholique a été bâtie, la semaine dernière, à Florenville. L'emplacement et le bois pour la construction de l'édifice, ont été donnés par MM. Poitevent et Favre.

—Le *Town Talk*, d'Alexandrie, paroisse Rapides, dit que la Compagnie du chemin de Texas Pacific a payé au percepteur de la paroisse une taxe générale de $5 310 20, qui se divisait ainsi: taxe d'Etat, $2,230 80; taxe de paroisse, 2,974 40; et taxe de levée, $105.

C'est la plus forte taxe qu'aucune Compagnie ait jamais payée dans cette paroisse.

L'Union de l'Ouest a établi un poste télégraphique à Alexandrie.

Le Pectoral Cerise d'Ayer guérit les Rhumes, Toux et la Consomption. C'est un expectorant anodin sans pareil.

Une nouvelle arme pour la cavalerie.

L'*Abeille* a parlé, tout dernièrement, d'une nouvelle arme pour la cavalerie. La *Gazette de France* nous apporte des détails beaucoup plus complets sur cet engin de guerre détails qu'elle emprunte au journal anglais *United Service Gazette*:

On a imaginé les moyens les plus divers pour permettre à la cavalerie de préparer ses attaques par l'action du feu. C'est pour cela que nous avons des mitrailleuses traînées au galop et accompagnant notre cavalerie, et que de récentes expériences de *fantassins* ont été faites sur le continent.

Le capitaine F. Peel a inventé une disposition si étrange qu'elle puisse paraître au premier abord mérite cependant d'être étudiée sérieusement.

Cette invention consiste dans le placement d'une carabine, ou de toute autre arme à feu, fixée à la selle de telle sorte que le cavalier puisse tirer à volonté. Cette arme est ajustée à la selle, au moyen d'une gaîne ou d'un support quelconque la maintenant dans une position horizontale sous le ventre du cheval, de manière que le canon passe entre ses deux jambes de devant. L'extrémité de ce canon dépassant un peu le poitrail. D'autres courroies attachent solidement le dispositif pour supporter et pour ajuster l'arme à feu sont en outre fixés au [illegible].

Le cavalier peut avoir à sa disposition des moyens divers de décharger son arme tout en restant dans la position précédemment décrite. Les moyens peuvent être mécaniques, électriques, pneumatiques ou autres. Au moyen de l'électricité par exemple, un accumulateur peut être fixé à la selle de telle sorte qu'en touchant un bouton, l'électricité soit transmise au chien de manière à produire le coup de feu, cette opération pouvant se renouveler tant que l'arme n'est pas complètement déchargée.

On pourrait d'une manière analogue employer de l'air comprimé, soit au moyen d'un réservoir d'air comprimé mis en communication avec le canon par un tube et un mécanisme quelconque, ou en opérant simplement par pression de la main sur une poire en caoutchouc.

Enfin, comme moyen mécanique, le cavalier pourrait agir sur le chien au moyen d'une bride ou de tout autre système.

Il est de fait que si grâce à l'invention de Peel les cavaliers, avant d'en venir aux mains avec l'ennemi, pouvaient lui envoyer à courte distance plusieurs décharges successives au moyen d'une carabine à répétition,—sans qu'il en résultât aucun danger pour leurs camarades—un seul feu, même sans que le tir fût réglé ne pourrait que démoraliser cet ennemi.

Des expériences ont été faites à Curragh et à Aldershot avec l'invention du capitaine Peel et ont prouvé que la carabine pouvait être tirée sans effroi pour le cheval et avec une exactitude suffisante de [illegible] à [illegible] courtes distances.

Victime de deux amoureux.—Le maire de Bourges, France, recevait, récemment, une lettre d'une dame veuve Drin, de Commentry, dans laquelle il était dit, en substance:

"Mon fils, François Xavier Durin, âgé de vingt-cinq ans, secrétaire de la mairie de Commentry, a quitté cette ville pour se rendre à Bourges en compagnie d'une jeune fille, Virginie Passat, âgée de vingt ans. Mon fils aime Virginie et voudrait l'épouser. Mais, jusqu'à présent, j'ai refusé de consentir à cette union. Comme je suis très inquiète, comme je crains en persistant dans ma résolution, de le pousser à quelque funeste extrémité, veuillez l'informer que je consens à son mariage qu'il revienne et il pourra épouser Virginie."

La police se mit aussitôt en campagne et ne tarda pas à découvrir, qu'en effet les deux amoureux étaient descendus dans un hôtel de Bourges, mais qu'ils venaient de le quitter après avoir pris leur repas. Quelques instants après, un cantonnier vint annoncer qu'il avait trouvé deux cadavres dans sa hutte, creusée le long de la route d'Issoudun, à cinq kilomètres de la ville. C'était ceux de Xavier Durin et de Virginie Passat. Les deux amoureux s'étaient tués à l'aide d'un revolver.

Phonographes et sourds muets.—Le directeur du Johnston State Asylum a fait, le 14 décembre, une intéressante expérience publique. Le Johnston State Asylum est destiné aux sourds muets. Le directeur a essayé de faire entendre ses pensionnaires au moyen du phonographe. L'expérience a été faite sur vingt-sept garçons et vingt trois filles. Trois ont entendu. Cette découverte conduira, probablement, à une révolution dans la question de la surdité. On sait qu'actuellement toute une école prétend que l'oreille interne peut être sensible aux vibrations sonores, même quand le tympan est détruit.

Grand dîner chez Balandard.

Le domestique présente le plat à Balandard, qui se sert le premier.

"Pardon, grogne le colonel Ramollot, vous vous servez avant vos invités!..."

"Mon Dieu! fait Balandard simplement, je vais vous dire.... Quand mes invités se servaient avant moi, ils ne me laissaient rien!"

Un phénomène de la vue.

On a beaucoup étudié les phénomènes de la vue, notamment celui-ci: il est certain que la chambre obscure dont se servent les photographes pour mettre leur modèle au point, nous le montre la tête en bas; or, il est prouvé qu'il en est de même de l'œil: ainsi, on retire l'œil d'un bœuf, on le fait geler, et, en regardant au travers, on voit les choses renversées; il est donc certain qu'elles se reflètent ainsi sur notre rétine; comment, alors se fait-il qu'on réalité nous voyons les hommes la tête en l'air, les maisons le toit en haut, et les arbres le feuillage au vent?

Voltaire, qui a voulu tout expliquer, a cherché à démontrer le phénomène du redressement, au moyen de lignes géométriques qui s'entrecroisent; mais nul n'a osé dire que cette démonstration ait tranché définitivement le problème.

Nous avons encore une bizarrerie de la vue; celle-ci, par exemple, tout porte à croire qu'elle n'a pas occupé les savants; c'est la propriété des ivrognes de voir double.

Ce cas est celui d'un individu nommé Borguot, qui comparaissait dernièrement, en police correctionnelle, pour outrages aux agents et ivresse manifeste.

M. le président.—Vous reconnaissez avoir frappé un agent?

Borgnot.—Deux, mon président.

M. le président.—Non, un seul.

Borgnot.—Deux, je vous assure; qu'est-ce que je gagne à dire ça? Rien, au contraire.

M. le président.—Enfin, il n'y en avait qu'un, vous n'avez pas pu en frapper deux.

Borgnot.—J'y comprends rien, j'en ai vu deux.

M. le président.—Vous étiez en état d'ivresse.

Borgnot.—Un simple litre que j'avais bu.

M. le président.—Le marchand de vins qui vous a fait arrêter a dit qu'il vous avait servi deux litres.

Borgnot.—J'en ai vu qu'un.

M. le président.—Je ne sais pas si vous n'en avez vu qu'un, mais vous en avez bu deux.

Borgnot.—J'y comprend rien. Quand je suis entré chez le marchand de vins, j'avais pas de liquide sur l'estomac ce qui me tiendrait dans l'œil.

M. le président.—Alors, c'est qu'à jeun vous ne voyez qu'un où il y a deux, et en état d'ivresse vous voyez double.

Borgnot.—Je ne vous dirai pas....

M. le président.—Enfin, outre les coups portés à l'agent....

Borgnot.—Ils étaient deux.

M. le président.—Vous lui avez opposé une vive résistance.

Borgnot.—Ah! je vas vous dire, il y a trois civils qui lui ont prêté main forte pour me porter au poste; alors ça faisait donc quatre qui me tenaient chacun par un bras....

M. le président.—Quatre, chacun par un bras! Cela ferait quatre bras.

Borgnot.—Vous croyez!.... je n'en ai que deux; mais ils étaient tout de même quatre après moi.

M. le président.—Deux, l'agent et un passant qui est venu à son assistance.

Borgnot.—Je vous assure qu'ils étaient quatre; mon président, ils m'ont traîné au poste, que c'en était dégoûtant de traîner au poste, que c'en était dégoûtant de traîner un homme comme ça. Je l'ai dit aux deux brigadiers du poste.

Le Tribunal le condamne à quinze jours de prison et 5 francs d'amende.

Borgnot.—Quatre contre un, c'est pas brave.

Les fortifications de la Suisse et la neutralité de la Savoie.—Le fort du Bazberg, dans la vallée de la Reuss, a été terminé le 25 novembre. Commencé il y a deux ans, c'est un des plus importants ouvrages construits pour la défense du Saint Gothard.

Les journaux suisses, qui enregistrent cette nouvelle, profitent de l'occasion pour étudier l'établissement de nouvelles lignes stratégiques, et la question de la neutralité d'une partie de la Savoie. Tous s'accordent à dire que l'alliance offensive et défensive conclue entre l'Allemagne et l'Italie, imposent à la Confédération helvétique des obligations d'autant plus étroites, que les traités en vigueur interdisent à la France d'élever des fortifications sur le territoire de la Haute Savoie. Ils ajoutent que le gouvernement français n'aura pas besoin d'engager le gouvernement suisse à faire respecter sa neutralité par tous les moyens en son pouvoir, car celui-ci connaît les dangers qui le menacent et les devoirs qui lui incombent.

En effet, la Suisse ne s'est pas occupée seulement du Saint Gothard, elle a travaillé, dans ces derniers temps, à mettre la position de Saint Maurice (Valais) en état de défense. Déjà, en 1890, elle avait fait remanier, de fond en comble, la redoute de Crêtes, qui commande la rive droite du Rhône; depuis, elle a commencé, sur le plateau de Verossaz, des batteries qui seront complètement achevées au mois de mai 1892, et qui barreront une invasion italienne le passage du défilé qui court entre la dent de Morcles et la dent du Midi.

Par la solidité de son armée, qui ne compte pas moins de 400,000 hommes sur le pied de guerre; par la configuration de son territoire et par les dispositions qu'elle prend pour en assurer la défense, la Suisse est en mesure d'empêcher les troupes italiennes, venant du sud, de donner la main à l'armée allemande, tant que celle ci n'aura pas dégagé les débouchés sur le versant nord des Alpes.

Le régiment des chemins de fer en France.—Le ministre de la guerre vient d'arrêter les conditions de recrutement et de fonctionnement du 5e régiment du génie, qui portera le nom de "régiment des chemins de fer."

Ce régiment comprendra, outre un contingent annuel d'employés des six grandes compagnies, et outre son effectif soldé, un nombre déterminé de soldats détachés sur les réseaux, afin d'y acquérir des connaissances professionnelles utilisables en temps de guerre.

Ils seront choisis le 15 octobre de chaque année, parmi les hommes de troupe ayant encore deux ans de service à accomplir, sachant lire et écrire et possédant une instruction militaire suffisante. Ils ne pourront correspondre avec leur colonel que par l'intermédiaire de leurs chefs de service.

Deux tiers seront affectés au service de la voie, l'autre tiers sera réparti entre l'exploitation et la traction. Aucun de ces hommes ne pourra être classé à l'administration centrale ni être employé dans les bureaux. Ils seront visités, tous les ans, par un capitaine de leur régiment.

Périodiquement, un certain nombre de compagnies du régiment des chemins de fer pourront être détachées, plusieurs semaines, sur les réseaux, afin d'y exécuter des travaux de pose et de réfection de la voie.

Enfin, les agents des compagnies concourront au recrutement des officiers de réserve du régiment, pour 79 places. Ces officiers sont assujettis, tous les deux ans, à une période d'instruction de vingt-huit jours.

Election du remplaçant de M. Welti, ex-président de la Suisse.—L'Assemblée fédérale a accepté la démission de M. Welti et a décidé de témoigner, par un document spécial, sa gratitude à l'ancien Président, pour les services qu'il a rendus pendant vingt-cinq ans.

M. Zemp, conservateur lucernois, a été élu en remplacement de M. Welti, par 129 voix sur 183. M. Zemp a déclaré qu'il acceptait son élection et qu'il s'efforcerait de mériter la confiance de la nation. Il placera, a-t-il dit, les intérêts généraux du pays audessus de ceux de son parti, tout en restant fidèle à ses convictions politiques et religieuses.

M. Hauser, radical, de Zurich, a été élu, par 165 voix, Président de la Confédération pour 1892.

M. Schenk, radical, de Berne, a été élu vice-président, par 129 voix sur 162 votants.

Un oncle à son neveu:

"Malheureux! tu manges ton argent avec des drôlesses!"

"Mais, mon oncle, j'ai voulu le manger avec des femmes honnêtes.... elles n'ont pas voulu."

Cartouche nouveau modèle.—On annonce qu'un lieutenant d'artillerie aurait présenté au ministre de la guerre d'Italie une cartouche nouveau modèle destinée, selon l'avis d'officiers supérieurs, après un essai au polygone de Nettuno, à modifier, notamment, les idées qui existent sur la balistique.

La poudre employée développerait, progressivement, l'effet des gaz dus à sa combustion, de manière à augmenter, d'une façon extraordinaire, la vitesse initiale, en obtenant une diminution de pression sur les parois de l'arme.

Chez Mlle de Santa-Grue:

—Quel mode de chauffage employez-vous? Le charbon, le coke?

—Oh! non, pas le coke, ça réveille de trop bonne heure!

Une amusante mais peu consolante coquille.

.... *L'enrouement russe* envahit la France.

Notre confrère a, sans doute, voulu mettre l'engouement russe.... à moins qu'il n'ait voulu dire:

L'influenza envahit la France.

Du *Charivari* ce dialogue, tout d'actualité, entre deux geôliers:

—Qu'est-ce que vous faites là, Lapoigue?

—Vous voyez, brigadier, j'me repose! Notre dernier prisonnier a été nommé député, ce matin.

Banque du Peuple.—On a pu lire dans l'Abeille, depuis hier, l'état de situation de la Banque du Peuple, arrêté à la clôture des affaires, le 31 décembre. Cette situation est excellente et fait honneur à l'habile et consciencieuse administration du président, M. Numa Landry, secondé par le caissier M. A. S. Braud, dont la compétence incontestée s'affirme tous les jours.

Banque Nationale Germania.—Nous appelons l'attention sur l'état de situation de la Banque Nationale Germania. Cette institution financière, une des plus solides et des plus florissantes de notre ville a pour président M. J. C. Denis, dont on connaît la haute valeur comme homme d'affaires, et pour caissier M. J. L. Bercier, dont la scrupuleuse exactitude dans tous les détails inspire une confiance universelle.

Salle de l'Association de Bienfaisance Mutuelle Eagle—Nouvelle-Orléans, 2 janvier 1892.—Les membres du Comité d'Enterrement sont par le présent notifiés d'être présents à la salle ce jour samedi 2 courant à 2:30 de l'après midi afin d'assister aux funérailles de notre frère décédé, NAPOLÉON MAITRE.

Les officiers et les membres en général sont invités à y assister.

Par ordre de P. A. CAPDAU, Président.
LÉON J. J. BANCHET, Secrétaire Archiviste.
2 jan—1t

TO-KALON! TO-KALON!

Ne buvez rien autre chose, mais buvez le pur. C'est le fameux To Kalon de PAUL N. VERNEUILLE, Seul Agent, 139 rue Royale, coin Toulouse.

6 jui—

Bureau de la "Sediment Machine Co." 55 rue Union—Nlle Orléans, 1er janvier 1892.—La réunion annuelle des actionnaires aura lieu au bureau de la Compagnie, lundi 4 janvier 1892, de 10 h. du matin à 3 h. de l'après-midi dans le but d'élire un Conseil de Direction pour l'exercice de 1892.

Par ordre de E. G. RICKS, Secrétaire.
2 janv—3t

AVIS.

Le Consulat de la République du Brésil—Etant installé au No 33 rue Carondelet, Denègre Building, Les citoyens brésiliens sont invités à s'y faire inscrire de 11 h. à 3 h.

J. M. CARDOSA DE OLIVEIRA, Consul.

Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1892.
1er jan—1t

Avis.

Les actionnaires de la Louisiana Tanning Company sont convoqués à une assemblée générale qui se tiendra au No 120 South Peters, le 1er à 2 h. P. M., mardi 2 février 1892 à l'effet de se prononcer sur la proposition de dissoudre ladite compagnie de liquider ses affaires et de nommer trois commissaires conformément à l'article VIII de sa charte. 1er jan—30t

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de la rue St-Charles. Coin des rues Carondelet et Hurstee—Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1891.—La réunion annuelle des actionnaires de cette Compagnie aura lieu au bureau de la Compagnie, le 11 janvier 1892, de 10 heures A. M. à midi pour l'élection de neuf directeurs qui devront servir l'année courante.

Les livres de transferts seront clos jusqu'au 12 janvier 1892.

V. RIVIERE, Secrétaire.
1er janv—11t

Bureau de la compagnie de l'Hôtel St-Charles—Nouvelle-Orléans 25 décembre 1891.—A une réunion des directeurs de cette compagnie tenue le 24 courant, un dividende de [illegible] a été déclaré et sera payable aux actionnaires à partir du 2 janvier prochain, au bureau de MM. Moore, Hearn & Co. [illegible].

JNO KILSHAW, Secrétaire.
25 déc—

Société [illegible], 12 Décembre 1891.

Avis est donné par la présente que la [illegible] des biens de [illegible] W. BELDEN [illegible].

Tout ce qui est dû à ce dernier ne doit être payé que [illegible] et sera réclamé par [illegible].

On se trouvera au No 110 de la rue Gravier, au premier étage, tous les jours ouvrables, de 11 A. M. à 3 P. M.

CHAS. W. DROWS.
16 déc—

Association de l'Opéra Français, Limited, Nouvelle-Orléans, 30 décembre 1891.—A l'élection annuelle pour Directeurs tenue le 14 courant [illegible]:

A. C. HUTCHINSON, FRANK L. RICHARD
COHEN M. [illegible], W. G. VINCENT
G. LAB[illegible], G. W. NOTT
I. S. RICHARDSON, THOMAS SULLY
JAS. B. SINNOTT

ont été élus pour l'année suivante. A une réunion du Bureau de Direction tenue le 22 courant, M. A. C. HUTCHINSON a été élu Président, M. F. L. HOWARD Vice-Président et G. W. NOTT Secrétaire et Trésorier.

G. W. NOTT, Secrétaire et Trésorier.
31 déc—

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer Orléans. Coin des rues White et Laharpe—Nlle Orléans, 24 décembre 1891.—A une assemblée mensuelle régulière du bureau de Directeurs de cette compagnie tenue le 14 courant, un dividende de Deux (2) Dix pour cent sur le fonds capital a été déclaré sur les gains des derniers trois (3) mois, payable le et après le 4 janvier 1892.

Le livre de transfert sera fermé pendant dix jours antérieurement à la date fixée pour le paiement du dividende.

Dividende sera payé de 9 A. M. à 1 P. M.

[illegible] CUGOT, Secrétaire.
25 déc—11t

Bureau du Carondelet Canal and Navigation Company, coin Villeré et Toulouse (Vieux Bassin)—Nouvelle-Orléans, 20 décembre 1891.—Conformément aux Sections 8 et 9 de la charte de cette compagnie, l'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu au bureau de la compagnie, de 11 heures A. M. à 2 heures P. M., LUNDI, 18 de janvier 1892, afin de procéder à l'élection de neuf directeurs pour le service de l'année qui suivra.

Aucun transfert d'actions ne sera fait pendant les 10 jours précédant la date de l'élection.

H. HUARD, Secrétaire.
20 déc—1f par sem

Bureau de la Compagnie du New Orleans City and Lake Railroad—Nlle Orléans, 23 décembre 1891.—A une séance régulière de la Direction, tenue le 9 du courant, il a été déclaré un dividende (trimestriel) de un dollar soixante-quinze cts par action payable à partir du 11 janvier 1892. Le livre de transfert sera fermé du 1er au 11 janvier.

G. W. BREDOW, Secrétaire.
27 déc—au 11 jan inclus.

Bureau de Louisiana Tanning Co, Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1891.—L'élection annuelle pour douze directeurs de cette compagnie, pour servir pendant l'année prochaine, aura lieu au bureau de la compagnie, 120 South Peters st., le MARDI, 12 janvier 1892, de 10 heures A. M. à 2 P. M.

ROBT. CAUSSE, Jr., Secrétaire.
31 déc—31 au 12 janv inc

JAPANESE PILE CURE

Cure assurée d'hémorroïdes tous genres—Externes, internes, sèches ou saignantes, cuisantes, chroniques, récentes ou héréditaires. Ce remède n'a jamais failli que l'on sache. $1.00 la boîte; 6 boîtes pour $5.00; envoi par la malle tous frais payés sur le reçu du prix de la commande. Une garantie écrite donnée à toute personne achetant 6 boîtes à la fois, promettant le remboursement des $5 en cas de non guérison. Garantie fournie par Thomas F. Moore, Droguiste, seul agent, rue du Canal, 91, Nouvelle-Orléans, Lne. Echantillons distribués gratuitement. 22avril—1an

BANQUES.

ETAT DE SITUATION —DE LA— Banque Nationale Germania A la Nouvelle-Orléans, A la clôture des affaires, le 31 décembre 1891.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,196,533 46
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Autres actions et bons		50,071 84
Dû par des agents de réserve		10,801 01
Dû par d'autres banques et banquiers		7,100 55
Maison de banque, meubles et installations		115,500 00
Dû par le Trésorier des Etats-Unis, 5 pour cent fonds de rachat		2,250 00
Comptant—		
Chèques sur des banques locales	$158,014 20	
Monnaie courante nationale	9,348 00	
Billets legal tender et or	254,980 00	
Espèces, nickels et cents	20,755 00	443,706 89
Total		$1,885,923 25

PASSIF.

Capital payé	$300,000 00
Fonds de surplus	200,000 00
Profits non divisés	40,136 81
Dividende, 5 pour cent, déclaré le 20 courant	15,000 00
Dividendes non réclamés	800 00
Billets en circulation	42,345 00
Dépôts individuels	1,136,788 89
Dû à des banques et banquiers	6,852 55
Bills payables	140,000 00
Total	$1,885,923 25

J. L. BERCIER, Caissier.
J. C. DENIS, Président.
1er jan—7t

ETAT DE SITUATION —DE LA— Banque d'Epargnes Germania, NO. 31 RUE DU CAMP, A la clôture des affaires le 31 décembre 1891.

ACTIF.

Actions et bons	$288,237 25
Prêts garantis par propriétés foncières	268,318 75
Prêts à échéances	630,381 77
Prêts sur demande	402,796 00
Meubles et installations	750 00
Comptant	151,746 17
Total	$1 742 209 94

PASSIF.

Capital payé	$100,000 00
Profits non divisés	107 579 47
Savoir: gains après avoir payé toutes les dépenses—Taxes d'Etat et de ville, $67 892 10	
Moins $35,743 90 payés aux déposants pour intérêt et $8 000 00 aux actionnaires du rant l'année courante	43,743 90
Réserve des profits de cette année	24,115 50
Ajouter profits non divisés existant le 31 Déc 1890	83,430 97
Réserve actuelle $107 579 47	
Dû à 4 951 déposants	1,534 282 47
Dividendes non payés	348 00
Total	$1 742 209 94

H. ZUBERBIER, Président.
G. AD. BLAFFER, Caissier.

Assermenté et signé devant moi, ce 31me jour de décembre 1891.

W. O. HART, Notaire.

Correct—Attesté:
J. E. MERILH
J. HASSINGER.

Le 31 décembre 1891— 4 951 Déposants ont	$1 531 282 47
Le 31 décembre 1890— 3 868 Déposants avaient	1 264 426 42
Augmentation cette année—	
1,083 DÉPOSANTS et EN DÉPOTS	$269,856 05

1er janv—1t

ETAT DE SITUATION —DE LA— BANQUE DU PEUPLE —DE LA— NOUVELLE-ORLÉANS, A la clôture des affaires, [illegible] 1891.

Comptant	$7 8 856 92
Change	72,849
Prêts sur demande et escomptes	1 422 27 [illegible]
Taxes	2 0 0 [illegible]
Actions	56 172 50
Propriétés foncières	40,043 00
Total	$2 3 [illegible]
Fonds capital	$300,000 00
Profits non divisés	250 419 39
Dépôts individuels	1 822 458 61
Dividendes non payés	1,746 00
Total	$2 374 621 00

Moi, A. S. BRAUD, Caissier de la Banque ci-dessus nommée, déclare solennellement que l'exposé qui précède est correct, du mieux de ma connaissance et de ma croyance.

A. S. BRAUD, Caissier.

Assermenté et signé pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 31 décembre 1891.

ANT. [illegible], Notaire Public.

1er jan—5t

Assurances et Banques.

Germania National Bank—Nouvelle-Orléans, 29 décembre 1891.—[illegible] annuelle du Conseil de Direction [illegible] dividende [illegible] payable sur demande.

J. L. BERCIER, Caissier.
1er jan—7

Germania National Bank—Nouvelle-Orléans, 14 décembre 1891.—L'élection annuelle des directeurs de cette banque pour l'exercice 1892 sera tenue dans le local de ladite banque No 102 rue du Canal, MARDI, 12 janvier 1892, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.

J. L. BERCIER, Caissier.
15 déc—au 12 janv inc

Banque Nationale Hibernia, Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1891.—Un dividende de CINQ POUR CENT a été déclaré sur le capital de cette banque, payable sur demande.

[illegible] CALLERY, Caissier.
1er janv—

Bureau de la Compagnie d'Assurances Germania. No [illegible] rue du Camp—Nouvelle-Orléans, [illegible] décembre 1891.—Un dividende de CINQ (5) POUR CENT sera payé aux actionnaires sur demande.

[illegible] WEBER, Secrétaire.
1er janv—10t

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1892.—Un dividende semi-annuel de QUATRE POUR CENT sera payé aux actionnaires de cette banque sur demande.

A. S. BRAUD, Caissier.
1er jan—1t

Banque des Citoyens de la Louisiane. Nlle Orléans, 31 décembre 1891.—L'élection annuelle pour sept directeurs de cette Banque pour servir pendant l'année [illegible] aura lieu à la Banque, le LUNDI, 1er février 1892, de midi à 2 P. M.

[illegible] LEONG, Caissier.
31 déc—30t

Bureau de l'Association de Banque Co-opérative de la Nouvelle-Orléans (N. O. Co-operative Banking Ass'n) 42 et 44 rue de Chartres.—Conformément à la charte, une élection de huit administrateurs devant servir l'année suivante, aura lieu au bureau de l'Association, LUNDI, le 18me jour de janvier 1892, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

L. MULLER, Caissier.
23 déc—au 18 jan

Banque Nationale de l'Etat de la Nlle-Orléans—Nlle Orléans, 19 décembre 1891.—L'élection annuelle pour les directeurs de cette Banque qui devront servir pendant l'année suivante, aura lieu au local de la Banque, coin des rues Camp et Commune, le TROISIÈME MARDI, 19me jour de janvier 1892, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.
19 déc—au 19 janv

Mutual National Bank de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 12 décembre 1891.—L'élection annuelle des Directeurs de cette Banque pour l'exercice 1892 sera tenue dans le local de la dite Banque, MARDI, 12 janvier 1892, de midi à 2 heures de l'après-midi.

JAS. J. TARLETON, Caissier.
15 déc—15 déc au 12 janv inc

C. LAZARD & Cie
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.
29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne
24 n 90—1 an—dim mar ven

LEON GODCHAUX
81-85 CANAL ST. NEW ORLEANS LA.

NOUS MONTRONS DE MEILLEURS Vêtements complets en Cheviot POUR MESSIEURS, A $16, que nulle part ailleurs en ville on n'en peut trouver.

Vous économiserez de l'argent en venant voir nos marchandises avant de faire vos achats ailleurs.
29 nov 90—1 an—dim mer ven

M. Hill

113 et 115 Rue du Canal. — BIJOUTIER — 84 et 86 Rue St-Charles

DIAMANTS,
MONTRES,
ARGENT MASSIF,
ARGENTERIE ET PLAQUÉ.

Prix réduits, Chiffres simples,
Le plus grand stock en ville.

M. Hill est secondé par les Messieurs dont les noms suivent:

Aux Nos. 113 et 115 de la rue du Canal.
JOHN LIPMAN,
JULES METEYE,
W. E. ROBINSON,
WM. KNARSBOUGH,
CHRISTIAN ROLLING,
EMILE HERMANN.

Aux Nos. 84 et 86 de la rue St-Charles.
HENRY COULTER
JOHN STUMPF,
HENRY BONWASSER,

16déc—3m

FRANTZ & OPITZ,
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
HORLOGERS, BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE DIAMANTS, MONTRES, PENDULES, ARGENTERIE, BIJOUTERIE, JUMELLES, &c.

Montres soigneusement réparées et mises en parfaite état. Joaillerie de tous genres faite sur commande et réparée.

Les ordres de la campagne seront l'objet de l'attention toute spéciale de la maison.
1er sept 91—1an

Magasin de Chaussures Ste-Anne,
BOTTES ET SOULIERS
Pour Dames, Demoiselles, Enfants, Jeunes Gens, Garçons.
Coin Ste-Anne et Royale.
V. B. ANGAUD.
29 nov—3m—dim

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290

[illegible]

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS
Crystal R. Westfeldt, [illegible], [illegible]
[illegible] OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE [illegible], Assistant Secrétaire.

ETABLIE EN 1782.
COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES
Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.
Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.
BUREAU: 67 ET 69 RUE DU CAMP

ETABLIE EN 1849.
Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.
Plus de $10,500,000 de pertes payées depuis son organisation.
67 ET 69 RUE DU CAMP.
W. H. Lyman, Prés.; Jos. Bowling, Vice-Prés.; Chas. E. Rice, Sec.
1 jan 91—1 an

TAPIS! TAPIS! TAPIS!
NATTES! NATTES! NATTES!
Stores! Stores!
Et Magnifiques Papiers Peints pour Tapisserie.
CHEZ LEVY,
RUE DU CANAL.

Nous prenons plaisir à annoncer à nos amis et clients [illegible] notre nouveau stock d'articles [illegible]. Nos modèles de Tapis Moquette [illegible] jamais vu. Nous appelons particulièrement l'attention [illegible] PAPIERS PEINTS [illegible] notre travail.

LEOPOLD LEVY, 133 RUE DU CANAL.
Les ordres de la campagne reçoivent la plus prompte attention. [illegible]

E. BARBIER,
Successeur de S. Lauraine
Horloger et Bijoutier
60 RUE ROYALE, 60
entre Bienville et Conti
Nouvelle-Orléans

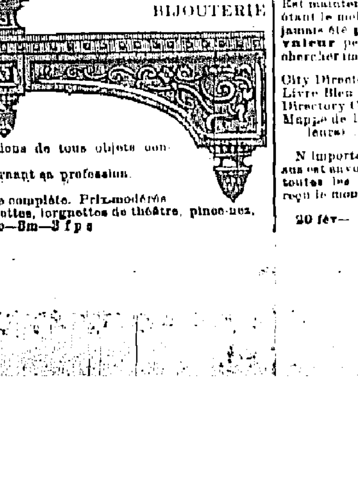

MONTRES,
PENDULES,
DIAMANTS,
BIJOUTERIE

Réparations de tous objets concernant sa profession.
Garantie complète. Prix modérés.
Lunettes, lorgnettes de théâtre, pince-nez,
15 déc—3m—3 f p s

SOARDS'
1891 NEW ORLEANS
City Directory

Est maintenant en circulation et reconnu comme étant le meilleur Directory de cette ville qui ait jamais été publié. Une aide de la plus grande valeur pour les négociants. Envoyer et chercher immédiatement.

City Directory (Directory de la ville) prix	$6 00
Livre Bleu (2me édition)	3 00
Directory Commercial (forme pamphlet)	1 00
Mappe de la ville (lithographiée en 3 couleurs)	50

N'importe lequel des livres mentionnés ci-dessus est envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis après avoir reçu le montant du livre demandé.

L. SOARDS, Editeur,
20 fév— 5 Commercial Place.

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal. [illegible]
1er nov90—1 an—mer.ieu.dim

DEPOTS DE GLACES —ET— D'OBJETS D'ART.
La plus grande maison de ce genre dans les Etats du Sud.
CONCURRENCE DÉFIEE!

Les personnes désirant l'un des articles suivants, feront bien de [illegible] mes magasin, avant d'acheter ailleurs.

Miroirs Français pour Cheminées et entre les Fenêtres [illegible] les grandeurs et genres, à cadres Dorés, Bronze, Ebène [illegible] particulièrement les Miroirs Bric-a-Brac pour cheminées [illegible] les Cabinets Bric-a-Brac pour salons, qui ne peuvent [illegible] en élégance et en main-d'œuvre. Chevalets pour tableaux [illegible] pour Statues, Stores et Corniches pour fenêtres [illegible] artistiques, ainsi que des Cadres à Portraits et Crayons [illegible] vures des genres les plus nouveaux et plus beaux [illegible] faits. Mon stock de Gravures, Etchings et O[illegible] gravures est un des plus beaux et plus vastes de [illegible] publications, aussi bien que les Ornements de S[illegible] pour Cheminées et Cabinet Bric-a-Brac, où les [illegible] seurs pourront se trouver fiers de faire leurs [illegible] noce ou fêtes.

—N'OUBLIEZ PAS QUE LA—
Concurrence est défiée, et venez vous en convaincre [illegible]
LES ENFANTS L. UTER,
Oscar Uter, Manager. NO 17 RUE ROYALE
12 déc—1m

AMUSEMENTS.

THEATRE DE L'OPERA.
Samedi soir, 2 janvier à 7 30 heures
27me soirée fashionable de souscription—Première représentation, cette saison de
HAMLET.
Hamlet .... M. Guillemot
A la matinée populaire de grand opéra Dimanche, 3 janvier, à midi,
LES HUGUENOTS.
Raoul, M. Paulin—Valentine, Mme Baux—Marcel, M. Bordeneuve.
A la représentation extra de grand opéra Dimanche soir, à 7 30 heures—L'Africaine.
2janv—1t

REPRESENTATION De l'Union Française
A l'Opéra, dimanche, 10 janvier.
Spectacle attrayant et varié: "Fatinitza" opéra comique. "M. Choufleuri" opérette. Intermède avec le gracieux concours de Mme BAUX, Mme DUVIVIER, Mme GUILLEMOT, THURINGER, Mme CAUSTIAUX, MM. PAULIN, GUILLEMOT, VERHÉES, BORDE, NEUVE, DULIN.
Pour places réservées s'adresser à partir de lundi, à M. H. Damiens, contrôleur de l'Opéra chez M. Philip Werlein 135 rue du Canal. Prix du dimanche pour toutes les places à l'exception des avant scènes et des baignoires. Entrée générale, $1. 1er jan—4t

GRAND OPERA HOUSE.
Ce soir. Toute la semaine—Matinées Mercredi, Vendredi et Samedi. Margaret Mather dans Jeanne d'Arc. Mercredi en Matinée seulem. et Roméo et Juliette. Samedi Matinée double programme: Nance Oldfield et The Love Chase.
Dimanche 3 janvier Fanny [illegible] Opera Co. 2jan

LE NOUVEAU LOUISIANA JOCKEY CLUB.
MEETING D'HIVER.
Commençant samedi 2 janvier
Et continuera ensuite tous les mardis jeudis et samedi
[illegible]

AMUSEMENTS.
ACADEMIE DE MUSIQUE. Décembre 27. [illegible]
Semaine du Jour de l'An
[illegible]
THE CHARITY BALL
[illegible]

THEATRE ST-CHARLES
SEMAINE DU NOUVEL AN
[illegible]
TWO OLD CRONIES
[illegible] Comedien [illegible]

$250
[illegible] PIANOS [illegible]
7 1-3 OCTAVE
LOUIS GRUNEWALD & CIE, [illegible]
PIANOS ET ORGUES

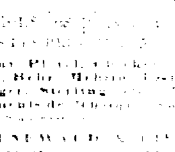

LES PLUS [illegible]
Conditions [illegible]
Steinway, Pleyel, Chickering, Knabe, Sohmer, Behr, Mehlin, [illegible], Shoninger, Sterling [illegible] Instruments de Musique [illegible]
L. GRUNEWALD & CIE, [illegible]

NICHOLAS J. HOEY
[illegible]

Dr J. B. PEREZ,
[illegible]

Bogel Drug Co.,
LIMITED.
[illegible]
Droguistes [illegible]
[illegible] de première qualité.
PARFUMERIE ET ARTICLES DE TOILETTE
[illegible]
BOGEL DRUG Co. Limited
Laboratoire [illegible]

CHARBON
W. G. Coyle [illegible]
[illegible]

Scientific American Agency for PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.
For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the
Scientific American
Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York.

Pharmacie St-Cyr Fourcade
CANAL ET REMPARTS.
J. F. BELOU, Succ.
Dépôt de toutes [illegible] Françaises et Américaines. [illegible]

Eau de Ninon de [illegible]	$2 00
Crême [illegible] par boîte	1 50
Poudre	1 50

13 sept—1 an Dim Mar Jeu

[illegible] MARTIN [illegible]
F. ADRIEN [illegible]
Ho[illegible]
Montres, Pendules [illegible] Lorgnettes, Jumelles [illegible] et Bijoux [illegible] toute description
133 RUE ROYALE 133
[illegible]

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS.
84 Rue Royale, Nlle-Orléans
SEUL AGENT POUR LES
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
[illegible] pour la maintien de l'accord. Ces pianos sont véritablement remarquables.
Accords et réparations [illegible] 20 [illegible]